



L'Afrique enregistre des progrès en matière de lutte antitabac, mais on peut et on doit en faire davantage.

Déclaration de Léonce Dieudonné SESSOU, Secrétaire Exécutif de l'Alliance pour le Contrôle du Tabac en Afrique (ACTA) à la suite de la publication du rapport de l'OMS sur l'épidémie mondiale de tabagisme 2023.

Pour publication immédiate

Lomé, le 25 septembre 2023 - L'Alliance pour le Contrôle du Tabac en Afrique (ACTA) est heureuse de constater que les pays de la région Afro de l'OMS améliorent leur niveau de mise en œuvre des mesures MPOWER. Comme le souligne le rapport de l'OMS sur l'épidémie mondiale de tabagisme 2023, publié le 31 juillet, même s'il reste encore beaucoup à faire pour assurer une protection maximale des Africains contre les méfaits du tabac et de l'industrie du tabac, le continent fait des efforts qui méritent d'être salués. Nous savons à quel point la mise en œuvre de ces mesures peut s'avérer difficile, d'autant plus que l'industrie du tabac cherche toujours à freiner ces efforts dans le but de maximiser ses profits.

L'ACTA félicite les pays Afro dont les progrès sont soulignés dans le rapport de l'OMS. Nous félicitons en particulier **l'île Maurice** qui est l'un des deux pays au monde, qui rejoint le Brésil et la Turquie comme les pays qui ont accompli la réalisation historique de la mise en place de l'ensemble du paquet MPOWER au meilleur niveau de pratique, grâce à sa mise en œuvre au niveau le plus élevé des environnements sans fumée depuis la publication du dernier rapport de l'OMS.

Nous félicitons également **l'Éthiopie** et **la Zambie** qui, avec l'île Maurice, ont atteint le niveau des meilleures pratiques en matière de services de sevrage tabagique, ainsi que **le Bénin**, qui est l'un des deux pays au monde ayant adopté des avertissements graphiques de grande taille sur les paquets de tabac au moment de la préparation du rapport de l'OMS.

Nos félicitations vont aussi au **Cap-Vert**, qui est l'un des sept pays au monde à avoir introduit des interdictions totales de la publicité, de la promotion et du parrainage en faveur du tabac, y compris au point de vente, ainsi que **la Gambie**, **le Kenya** et **l'Afrique du Sud** qui sont identifiés dans le rapport comme les pays les plus performants en matière de mise en œuvre de campagnes médiatiques antitabac.

Nous félicitons, en outre, tous les autres pays qui ont fourni des efforts pour maintenir leurs standards ambitieux de mise en œuvre des mesures MPOWER, et nous appelons les gouvernements à intensifier leurs efforts pour mettre pleinement en œuvre la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (CCLAT).

En effet, le chemin à parcourir est ardu, mais les progrès que nous faisons collectivement assureront une Afrique plus saine et sans tabac.

Contact pour les médias : AYONG I. CALEB

Email : ayong@atca-africa.org

L'Alliance pour le Contrôle du Tabac en Afrique (ACTA) est un réseau panafricain d'organisations de la société civile à but non lucratif et apolitique dont le siège est à Lomé, au Togo. Avec des membres dans 39 pays, l'ACTA se consacre à la promotion de la santé publique et l'éradication de l'épidémie du tabagisme sur le continent. L'alliance a le statut d'Observateur à la Conférence des Parties de l'OMS-CCLAT. Elle dispose d'un statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC des Nations unies et est certifiée comme organisation caritative publique par NGO source.